Syndicat cftc Emploi

Toujours proposer Pouvoir s'opposer

2025 : QUELS CHANGEMENTS ?

LES BONNES ET LES MAUVAISES NOUVELLES !

Nous vous souhaitons à nouveau tous nos voeux pour 2025 !
Chaque 1er janvier est l'occasion de se souhaiter une bonne nouvelle année, mais les changements affluent aussi. Quoi de neuf en ce début 2025 ?

Inscription généralisée :
On y est ! Pleins de doutes, d'incertitudes sur le process et la capacité des autres opérateurs, anomalies du SI, décalage pour certaines populations faute de décret... La CFTC reste à vos côtés sur ce grand changement et saura alerter !

Augmentation de 1,75 % au 01/01/25 !
La part fixe passe à 339,89 €, la valeur du point à 3,3477 €. On prend bien sûr, mais cela fait une année 2024 à 0 et rien pour les agents publics ! Et dans le même temps, nous apprenons une hausse de la cotisation mutuelle de 3,5%... Le compte n'y est visiblement pas ! Nous nous battrons pour le pouvoir d'achat en 2025 !

Tickets restaurant : fin de la dérogation !
En l'absence de vote de la loi de finances 2025, vous ne pourrez plus faire vos courses alimentaires avec vos tickets. Seul l'achat de produits immédiatement consommables, tel que sandwichs et plats préparés, restera possible. La CFTC Emploi a fait remonter cette situation et nous espérons un changement au plus vite.

Ce lot de nouvelles est mitigé. En 2025, nous serons toujours à vos côtés pour vous défendre dans vos droits et vos conditions de travail !

Contact
syndicat.cftc-emploi@francetravail.fr
cftcemploi

Adhérez en cliquant ici !

Syndicat cftc Emploi